

Commission des Officiels de Natation

Compte-rendu de réunion – 10 janvier 2026

Participants : Ludivine ALLERON, Jean-Marc ANDRE, Brigitte AROT, Jean BOULANGER, Magali BOULANGER, Stéphane COMBES, Yves DALMASIE, Julien DEGLIAME, Fabien DEGUILLE, Vanessa DURAND, Sylvain GARCONNAT, Yannick GOHARD, Guy HORWITZ, Jacques JOUVION, Jean-François MIGNE, Anne PFEIFER, Lioudmila SCHTRAOUSS, Fayçal SEMAM et Hervé SOTTOU.

Excusés : David DUCHAUFFOUR, Sébastien DUFRAIGNE, Noëlle HAMON, Cornelia NORBACH, Virginie PORTAL, Pierre SEGRET et Magali TISSIER.

La présentation faite en séance est fournie en annexe de ce compte-rendu.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Convocation JA/Starter
3. Giant Open 2026 – Point d'information
4. Immersions
5. Questions diverses

Accueil

Guy ouvre cette première réunion de l'année 2026 en remerciant chaleureusement le CD 91 et plus particulièrement le club du VEMAC auprès de Yves DALMASIE pour la mise à disposition de la salle et l'accueil de la commission. Guy précise que les réunions de la commission peuvent avoir lieu au sein des différents CD, le souhait du président de la LIF étant d'en faire au moins une dans l'année au siège de la LIF.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Il accueille également les nouveaux membres, les derniers officiels rentrés sur liste FFN : Anne PFEIFER, Lioudmila SCHTRAOUSS et Fayçal SEMAM.

Convocation des Jurys JA/Starter

L'ensemble des membres de la commission se positionne et propose les têtes de Jury des compétitions prévues au sein de la région durant le premier semestre. Les têtes de Jurys nommées sont présentées sur le tableau ci-dessous. Il restera à affiner la composition sur certaines compétitions (échanges par email à prévoir).

Date	Compétition	Lieu	Juge arbitre	Starter
18 Janvier 2026 Après Midi	Championnats interdépartementaux par équipe d'Ile-de-France Maîtres	DRANCY	Brigitte AROT Murielle BLUMHOFER	Pierre SEGRET Aurore FABREGA
25 Janvier 2026	Coupe des départements (7h30 à 13h30)	GEORGES VALLEREY	Virgine PORTAL	Sylvain GARCONNAT
31 Janvier & 1 ^{er} Février 2026	Poule d'IdF des Championnats de France de relais maîtres	NANTERRE	Hervé SOTTOU	Jean-Marc ANDRE
07 Février 2026 Après-midi	Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France	PALAISEAU	Brigitte AROT	Pierre SEGRET
08 Février 2026 Matin	Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France	PALAISEAU	Hervé SOTTOU	Rémy ZANNIER
08 Février 2026 Après-midi	Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France	PALAISEAU	Julien DEGLAME	Jacques JOUVION
8 Février 2026 Après-midi	Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France	VIRY CHATILLON	Magali BOULANGER	Jean BOULANGER Pierre SEGRET
14 & 15 Février 2026	Circuit régional étape N°1	GEORGES VALLEREY	Lioudmila SCHTRAOUSS	David DUCHAUFFOUR Ludivine ALLERON
13 au 15 Mars 2026	Webconfront@tion N°1 – TC	MASSY	Yannick GOHARD David DUCHAUFFOUR	Jean-Marc ANDRE Brigitte AROT
28 & 29 Mars 2026	Circuit régional étape N°2	MONTREUIL	Stéphane COMBES	Anne PFEIFER
6 & 7 juin 2026	Championnats d'été Open des Maîtres d'Ile-de-France	?		Lioudmila SCHTRAOUSS
06-juin-26	Coupe de France des Départements - U13	VAL-D'EUROPE	Fayçal SEMAM	Rémy ZANNIER
12 au 14 Juin 2026	Championnat de printemps du circuit régional TC 50m	?		Fayçal SEMAM
27 & 28 Juin 2026	Webconfront@tion U13 – Championnat régional U13	TAVERNY	Anne PFEIFER Vanessa DURAND	Fayçal SEMAM Virginie PORTAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

3 au 5 Juillet 2026	Webconfront@tion N°2 – TC	TAVERNY	Lioudmila SCHTRAOUSS David DUCHAUFFOUR	Julien DEGLIAMÉ Anne PFEIFER
24 & 25 Juillet 2026	ALLIANZ SPORT	INSEP	Yannick GOHARD Guy HORWITZ	Magali BOULANGER

Giant OPEN 2026

Une 50^{aine} d'officiels est attendue pour cette compétition de niveau international, notamment en raison de la configuration du bassin en 10 couloirs lors des séries du matin et des spécificités de ce type de compétition (anti-dopage, vidéo, etc.). Par ailleurs, la plage des virages sera probablement modifiée pour tester la configuration des Euros 2026 (départ côté virage).

A date de la réunion, 21 officiels sont inscrits. Les JA et Starter seront désignés par la FFN et il y aura entre 6 à 8 officiels en immersion.

La priorité sera donnée aux officiels participants aux trois journées.

Immersions

Immersion 1^{er} semestre 2026

Guy propose les candidatures des trois nouveaux officiels inscrits sur liste FFN ainsi que celle de Yannick GOHARD dont la candidature n'avait pas été retenue au second semestre 2025 (une immersion ne peut pas avoir lieu dans sa région d'origine).

Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

Bilan des immersions du 2^{ème} semestre 2025

Globalement, les immersions se sont très bien passées. Stéphane précise que ces immersions sont vraiment productives, elles permettent notamment de rencontrer d'autres officiels, d'autres régions et d'échanger sur leurs usages coutumiers.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

La plupart des JA mettent en place des réunions de bilan dédiées aux immersions mais cela reste du ressort des JA et tous ne le font pas systématiquement.

Jean souhaiterait que les officiels en immersion puissent également prendre les postes de JA ou de starter, et pas uniquement les postes de chrono, juge ou chef de virage.

Brigitte rappelle qu'il est compliqué de placer des immersions aux postes de JA/Starter, notamment au regard des propositions de disqualification par exemple (risque d'être réintégré en jury d'appel). Et, par ailleurs, dans les championnats de France (25 ou 50m), il est nécessaire que la tête de jury nommée soit composée d'officiels de la World Aquatics. Elle rappelle que les officiels en immersion peuvent aussi occuper les postes de la chambre d'appel ou de la vidéo.

Les nouveaux officiels nommés sur liste s'interrogent sur la manière dont se déroulent les immersions. Les membres de la commission précisent que ces immersions ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées.

Les officiels sont contactés via un formulaire de participation qu'ils doivent renseigner au regard de leur disponibilité. Concernant la logistique, les officiels en immersion sont souvent contactés par l'organisation de la compétition et sont souvent placés avec la tête de Jury (mais pas systématiquement).

Aucun retour « officiel » n'est à attendre de ces immersions.

Questions Diverses

Les questions et le contexte associé sont précisés dans la présentation disponible en annexe.

Lignes de Repère en Dos

Il est nécessaire de mettre les lignes de repère en dos pour toutes compétitions car nous ne savons pas si les nageurs peuvent s'en servir comme repère dans la coulée de départ. Si un nageur est disqualifié pour avoir dépassé les 15m, il pourrait dire ne pas avoir vu le repère des 5 premiers mètres. Et, par ailleurs, le règlement est clair à ce sujet.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Terminologie Nage Libre vs Crawl

Dans la situation évoquée, la proposition de disqualification doit évoquer les fautes commises (comme les points de référentiel).

Champ de responsabilité du Juge de Nage

Comme indiqué dans le référentiel, le juge de nage peut aider au jugement des virages et proposer une disqualification sur les coulées de départ. Il ne peut néanmoins pas juger le toucher du mur (brasse, papillon) ou le virage dos/brasse lors d'une épreuve de 4 nages.

Utilisation du matériel lors des échauffements avant une compétition : palmes, plaquettes, tubas.

L'ensemble des membres de la Commission s'accorde pour dire que les restrictions d'utilisation du matériel lors des échauffements avant une compétition doit être un point à ajouter au règlement natation maîtres et natation course.

Guy va se rapprocher de Lionel CHALENDAR (Commission Natation Course) et de Cédric SARAZIN (Commission Natation Maîtres) pour échanger sur le sujet.

Autres questions

Utilisation du bassin de récupération

Qui décide de l'utilisation du bassin de récupération ? Il s'agit de l'organisation (Délégué). A défaut de l'organisation, c'est le JA. Néanmoins, si aucune surveillance du bassin peut être faite, l'accès au bassin sera refusé.

Par ailleurs, lors des remises des récompenses, par respect des cérémonies protocolaires, aucun nageur sera accepté dans le bassin de course.

LIGUE ILE-DE-FRANCE NATATION

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Est-ce que le JA peut refuser de montrer une fiche de disqualification à un entraîneur ?

Le JA doit montrer la fiche de disqualification aux entraîneurs quand ils viennent la demander. Dans le cas contraire, l'entraîneur peut porter réclamation pour la simple raison que le JA n'a pas souhaité lui présenter la fiche de disqualification.

Est-ce que le Délégué peut surseoir à une décision du JA ?

Le Délégué ne peut surseoir à une décision du JA. Il n'intervient uniquement en cas de Jury d'appel (dans les décisions).

Il est nécessaire que le Délégué, mais également le Jury d'appel, connaissent le référentiel.

La prochaine réunion aura lieu le 20 juin matin à Versailles.

Fin de la réunion à 12h15.

Ligue Ile de France Natation

Commission des Officiels de Natation

Le 10 janvier 2026

Sommaire

- **Accueil des nouveaux membres**
- **Désignations des 1^{er} JA et Starters pour les compétitions à venir**
- **Point d'information sur GIANT 2026**
- **Immersion premier semestre 2026**
- **Tenue des officiels lors des compétitions Ligue**
- **Questions diverses**

Merci au CD 91 de nous accueillir

Nous remercions le CD 91 qui par l'intermédiaire d'Yves DALMASIE s'est proposé pour nous accueillir à Mennecy, pour notre première réunion délocalisée

Convocation des jurys

Commission des Officiels du 10 janvier 2026



Convocation des Jurys

Désignation des JA et Starters

Liste des competitions

- **Championnats interdépartementaux par équipe d'Ile-de-France Maitres 18/01/26** (fait le 30 aout 26)
- **Coupe des départements 25/01/26** (fait le 30 aout 26)
- **Poule d'IdF des Championnats de France de relais maitres 31/01 & 01/02/2026**
- **Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France 7 & 8/02/2026**
- **Circuit régional étape N°1 14 & 15/02/2026**
- **Webconfront@tion N°1 – TC 13 au 15/03/2026**
- **Circuit régional étape N°2 28 & 29/03/2026**

A ce jour, sans avoir fait d'appel à l'ensemble des officiels de la Ligue, nous avons déjà 21 officiels inscrits auxquels vont s'ajouter le jury de tête qui sera désigné par la Fédération et 6 à 8 immersions. Seront privilégiés les candidatures des officiels participants aux 3 journées.

Immersion 1^{er} semestre 2026

- Je propose de soumettre les candidatures des 3 nouveaux officiels inscrits sur liste + celle de Yanick GOHARD qui n'avait pas été retenu par la commission fédérale parmi les candidatures proposées pour le deuxième semestre 2025

Questions diverses

Questions Diverses

Question – Lignes de Repère en Dos :

Contexte : Compétition se déroulant dans un bassin de 50 mètres. Lors d'une réunion, seules des épreuves de 50m nage libre, 50m brasse, 50m dos et 50m papillon étaient au programme. Par conséquent, tous les nageurs ont nagé dans un seul et même sens, et n'a été installée qu'une seule ligne de repère pour le dos – aux 5 mètres du côté de l'arrivée.

Problématique : Dans ce cas de figure, est-il autorisé par le règlement de n'installer des repères pour le dos que du côté de l'arrivée ?

Règlement - Article 16.1.10 : « Lignes de repère pour les virages en dos. Des cordes avec des fanions doivent

être installées en travers du bassin à une hauteur d'au moins 1,8m au-dessus de la surface de l'eau et à une distance de 5m de chaque extrémité. [...] »

Questions Diverses

Question – Terminologie « Nage Libre » et « Crawl »

Contexte : Pendant les épreuves de 100 mètres papillon, un nageur n'a pas nagé le style indiqué. Il a en effet nagé toute la distance en crawl. Dans la fiche de disqualification, il a été noté que le nageur avait nagé « en nage libre » plutôt qu'en papillon. L'usage de cette terminologie était motivé par l'idée que la nage libre et le crawl sont des termes équivalents, et que le règlement World Aquatics n'utilise pas le mot « crawl ».

Problématique : Dans ce cas de figure, est-il correct de décrire la faute par le terme « nage libre » plutôt que par le terme « crawl » ?

Règlement - Article 5.1 : « La nage libre signifie que, dans une épreuve ainsi désignée, le nageur peut nager n'importe quel style de nage, sauf [...] »

Questions Diverses

Question – Champ de responsabilité du Juge de Nage :

Contexte : Un nageur, ayant effectué deux coups de pieds de papillon vers le bas avant le premier mouvement de jambes de brasse lors de la coulée de départ, a été disqualifié. Cette disqualification a été proposée par le Juge de Nage et acceptée par le Juge-Arbitre, conformément aux instructions données par le JA lors du briefing. En effet, la consigne donnée était que le JN devait rapporter au JA toute infraction observée lors de coulées de brasse, alors que cela correspond normalement au champ de responsabilité du Juge de Virage.

Problématique : Est-ce que ces instructions (et par conséquent la disqualification) sont correctes vis-à-vis du règlement ?

Règlement :

Questions Diverses

Question – Champ de responsabilité du Juge de Nage (suite) :

- Article 2.6.2 : « Le rôle du juge de virage à l'extrémité du départ s'applique du signal de départ jusqu'à la fin du premier mouvement de bras, sauf pour la brasse où c'est le deuxième mouvement de bras. »
- Article 2.6.9 : « Les juges de virages doivent rapporter toute infraction au juge-arbitre observée dans leur champ de responsabilité. »
- Article 2.7.2 : « Chaque juge de nage doit s'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve soient respectées, et doit observer les virages et les arrivées pour aider les juges de virages. »
- Article 2.7.3 : « Les juges de nage doivent rapporter toute infraction au juge-arbitre observée dans leur champ de responsabilité. »

Questions Diverses

Utilisation de Matériel lors des échauffements avant une compétition : Nous avons, lors d'une compétition régionale (nombre important de nageurs) en bassin de 50m sans piscine de récupération, interdit l'utilisation de matériel (palmes, plaquettes, tubas, etc). Cela a provoqué le mécontentement des entraîneurs et notre justification, qui est d'éviter toute blessure chez les nageurs, ne les a pas convaincus.

Est-il possible d'avoir un document/règlement/consigne écrit qui vienne appuyer cette interdiction et ainsi empêcher toute contestation de la part des entraîneurs ? Faut-il interdire le matériel pour toutes les compétitions ou seulement certaines (par exemple – championnats nationaux ou régionaux) ?

Utilisation du bassin pour la récupération : Qui peut/doit décider si les nageurs ont le droit d'utiliser le bassin pour leur récupération à la fin d'une réunion, à la fin de la compétition ou durant une petite pause dans le programme (par exemple – lors de remises de médailles) ? Est-ce l'organisateur de la compétition ou le JA ? Plus généralement, le JA a-t-il l'obligation d'être personnellement présent aux bords du bassin jusqu'à ce que le dernier nageur ait quitté l'eau ?



Merci de votre attention

Prochaine réunion : 20 juin 2026 à Versailles